

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 28 SEPTEMBRE 2020

Objet : **ANIMATEUR POUR LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE DU HAUT-BUGEY**

Membres élus présents : M. AROT - MME BERTILLOT – MM. BERTOLOTTI - BORTOT – MME BRUN MILLET -M. BUGAUD – MME DELLABLANCHE – MM. DUMAS - FONTENAT – FRATTA – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON – MERCIER - MONNET – MME NALLET – M.PENON -

Membres associés présents : MME BUTILLON – MM. CORBIOLI –PIERROT – MME PREVALET – M. VIALLO

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

La Chambre porte le poste d'Animateur du Commerce du Haut-Bugey. Ce poste en CDD annuel arrive à échéance au 31 décembre 2020.

Il est actuellement tenu par Brigitte Coiffard. Le poste est cofinancé par l'Union Commerciale et Haut-Bugey Agglomération.

Il vous est donc demandé de bien vouloir autoriser le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2021.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, autorise le Président à solliciter les partenaires pour leur participation financière sur l'année 2021.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

